



Droits alimentaires envers ma mere

Par **PIMPON 59_old**, le **19/11/2007** à **10:52**

JE VOUDRAI SAVOIR QUELLES SONT MES DROITS ET DEVOIR ENVERS UNE ENQUETE DE DROIT ALIMENTAIRE. EN EFFET JE SUIS ENQUETER POUR VERSER UNE PENSION ALIMENTAIRE A MA MERE QUE JE NE VOIS PLUS DEPUIS 15 ANS ET QUI NE CONNAIT PAS MES ENFANTS.ELLE NE M'A JAMAIS ELEVEE ET J'AI VECU DES L'AGES DE 4 ANS CHEZ MES GRDS PARENTS.MA MERE A TOUCHE UN PENSION ALIMENTAIRE MAIS ELLE NE MA JAMAIS AIDE.

NOUS TRAVIALLONS A DEUX (MOI EN CDI et MON EPOUSE EN CONTRAT)AVEC UN SEUIL D'ENDETTEMENT DE 37%, AVEC 3 ENFANTS DE 5/9/13 ANS ET MA GRDS A CHARGE MAINTENANT. QUELLES SONT MES DROITS, OBLIGATIONS ET EVENTUELLEMNTS MES RECOURS.